

Polémique autour de l'inauguration de ce chalutier géant à Concarneau

Polémique autour de l'inauguration de ce chalutier géant à Concarneau

• 25/09/2020 19:32:00

Face à ce chalutier qui pourra pêcher 200 tonnes de poissons par jour, pêcheurs et associations protestent.

France Pélagique "fait partie du lobby de la pêche industrielle néerlandaise et défend avec ferveur des méthodes de pêche incompatibles avec le maintien de la ressource et des emplois", a dénoncé l'association Pleine Mer, à l'origine de l'action.

L'armement est une filiale du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk, un acteur important de la pêche en Europe. L'ONG Bloom a dénoncé "l'industrialisation du secteur, synonyme du pillage des écosystèmes marins, de l'accaparement des quotas, du mépris du bien commun et de la disparition des pêcheurs artisanaux".

"Mauvais procès" "Le Scombrus peut pêcher à lui tout seul 200 tonnes de poisson par jour, alors qu'un bateau de moins de 12 mètres pêche autour de quelques tonnes par an", assure Charles Braine, président de Pleine Mer. La pêche pélagique "est extrêmement réglementée", se défend Geoffroy

Dhellemmes, précisant que le navire ramène dans ses entrailles 120 tonnes de poisson par jour. "Nous ne pouvons pas pêcher ce que nous voulons", souligne-t-il, évoquant les quotas imposés par l'Union européenne. "C'est un mauvais procès qu'on nous fait," estime le dirigeant.

"Nous ne pêchons pas les mêmes espèces, ni dans les mêmes eaux" que les pêcheurs artisanaux, explique-t-il, soulignant que les poissons pêchés par son armement n'ont pas la faveur des consommateurs français.

Ses deux navires-usines débarquent aux Pays-Bas des harengs, du maquereau, du chinchard, du merlu bleu et de la sardine, pêchés au large de l'Irlande, de l'Angleterre, de l'Écosse et dans le Golfe de Gascogne. Le poisson est ensuite vendu en Afrique, Asie, au Japon et en Europe de l'Est.

Mais pour Pierre Morera, pêcheur depuis 31 ans dans le Var, venu manifester à Concarneau, "si vous détruisez une espèce de poissons au large vous avez des répercussions énormes sur le reste de la biodiversité". "Je connais plein de pêcheurs qui n'ont pas de quotas, alors que France Pélagique a des quotas énormes", peste-t-il. L'armement pêche jusqu'à 44.000 tonnes de poissons par an.

Autre point de discorde, les prises accidentelles. France Pélagique assure qu'elles représentent moins de 1% du total de poissons pêchés. Les chaluts pélagiques -longs de 300 mètres pour le Scombrus- sont notamment accusés d'être responsables de la mort de nombreux dauphins.

"On en voit un de temps en temps, mais c'est très rare", assure Denis Thomazeau, second capitaine du Scombrus. Le chalut est doté "d'une trappe de sortie pour les gros poissons", explique-t-il, faisant état également de l'utilisation de dispositifs acoustiques, appelés "pinger", destinés à éloigner les cétacés et autres mammifères marins des chaluts.